

## Droit de réponse

Rapport définitif de contrôle n° 2016-067

**ESH DOMNIS** 

**Paris** (75)



## **RECOMMANDEE AVEC AR**



OdeP/AMS

Paris, le 23 mars 2018

Objet : Notification du rapport définitif du contrôle N° 2016-067 de l'Agence nationale de contrôle du

logement social (ANCOLS)

Référence: LDRD2016-067/DQMS

Affaire suivie par : Philippe SUIRE, Directeur DCCS

Direction centrale du contrôle et des suites de l'ANCOLS

ANCOLS La Grande Arche Paroi Sud 92 055 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Tél : 01.70.82.98.60 Mail : dccs@ancols

Monsieur le Directeur Général,

Par courrier du 19 mars 2018, vous nous avez adressé le rapport définitif de contrôle relatif à notre organisme, et vous nous invitez dans un délai de 4 mois à vous adresser nos observations écrites sur ce document.

Sous réserve des observations complémentaires que pourrait formuler notre conseil d'administration, à qui ce document sera adressé en vue de la séance du 19 avril 2018, je me permets en coordination avec notre Directeur Général de répondre à une remarque essentielle formulée à savoir « la stratégie de développement » <u>décidée</u> par notre conseil d'administration du 18 octobre 2016 sur ma proposition.

Comme nous l'avons précisé lors du contrôle à vos équipes, nous avions prévu de réaliser une analyse financière prévisionnelle sur 5 ans intégrant l'objectif des 15 000 logements gérés en 2022, en tenant compte des derniers paramètres apportés par le projet de Loi ELAN, notamment au niveau de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) et de la hausse de la TVA sur les investissements.

Nous avons décidé, sous réserve que le projet de Loi ELAN ne soit pas modifié d'ici sa promulgation, de faire cette analyse prévisionnelle sur cet horizon pluriannuel en vue de la présenter à notre Conseil d'Administration de juin 2018, aux fins d'une confirmation ou d'une adaptation de cette stratégie de développement de notre offre locative définie en octobre 2016.

WWW.DOMNIS.COM







Comme votre observation pertinente évoque des chiffres des budgets prévisionnels 2016 et 2017 (page 51), je me permets de vous adresser les comptes simplifiés de l'exercice 2016 ainsi que les comptes 2017, ces derniers étant présentés à notre Conseil d'Administration du 19 avril 2018 avec l'accord du Directeur Général et de moi-même.

Nous vous adressons ce courrier en recommandé avec accusé de réception afin de nous assurer de sa bonne transmission postale.

Je vous d'agréer, Monsieur le Directeur Général l'expression de ma haute considération.

Le Président

P.J. Comptes 2016 et 2017

Monsieur Pascal MARTIN - GOUSSET Directeur Général ANCOLS – Agence nationale de contrôle du logement social La Grande Arche Paroi Sud 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX